

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 11 - 093

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 31 octobre 2018 s'est réuni le lundi 19 novembre 2018 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 9 : L'avenant au marché de nettoyage pour les locaux du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux Bouthéon.

La nouvelle caserne d'Andrézieux-Bouthéon, dont la construction a été lancée en 2016, présente des surfaces de locaux et de vitrerie significativement plus importantes que celles de l'ancien CIS.

Il convient donc de passer un avenant n°1 au marché de nettoyage des locaux des CIS afin de prendre en compte cette augmentation de surfaces. Cette modification représente une augmentation du montant global du marché de 4 101,34 € HT (4 921,60 € TTC), soit un pourcentage d'augmentation de 4,82 % par rapport au marché de base.

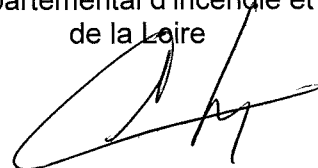
**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant au marché de nettoyage pour les locaux du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon et autorise le Président à signer le projet d'avenant ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER